Réunion du lundi 10 mars 2025
Comité de la Manche à COUTANCES

Ouverture de la séance : 20h30

Présents : Christian Monchois, Laurent Dahirel, Didier Aze, Michel Guézet, Eric Defourneaux, Didier Lecoq, Soizig Fagnen, Arnaud Grizard, Pascal Gerbout, Norbert Lebourg, Serge Levilland, Christian Vautier, Romain Bastien, Fabien Hamelin, Romain Bastien, Mélanie Vautier, Hubert Menand, Dominique Goutté.

Excusés : Claude Boissel, Jérome Chenu, Jean-François Jourdain, Marilyne Hervo, Pascal Relet

A l'ordre du jour :

1 Informations générales (Christian)
2 Championnat de France Sport Adapté
3 Assemblée Générale des clubs de la Manche
4 Statistiques sur les clubs et les licenciés (Dominique)
5 Point sur les différentes compétitions (les responsables de chaque activité)
6 Commission sportive et calendrier 2025-2026 (Laurent)
7 Arbitrage (Didier et Christian)
8 Technique et commission des jeunes (Arnaud)
9 Commission vétérans (Didier et Pascal)
10 Mérite Départemental (Serge)
11 Rencontres Comité-Clubs (ODJ et lieux)
12 Questions diverses

1. Informations générales

Réélection de Gilles ERB à la présidence de la FFTT

Plusieurs décisions prises au niveau fédéral très discutables : plus de limite du nombre de mutés par équipe, réforme de la Nationale féminine complètement absurde, calendrier fédéral pour la saison 2025-2026 difficile à comprendre et invitation de certains présidents de CD aux championnats de France à Levallois mais la Manche n'était pas de ceux là

Au niveau de la ligue, la mise en place se fait tout doucement malgré quelques couacs inévitables après le changement de gouvernance. Un bureau de ligue est prévu le 18/04/25 et un conseil de ligue le 26/04/25.

Concernant le comité, le véhicule de fonction d'Arnaud sera aux couleurs du CDTT 50.

La convention annuelle avec le crédit mutuel a été renouvelée avec une modification sur la forme car ils préfèrent participer activement à l'organisation du circuit jeunes, cette compétition s'appellera donc « Circuit Jeunes Crédit Mutuel ». La participation sera donc de 3000 euros dont 1250 en lots. La question du Challenge Crédit Mutuel n'a pas été encore conclue et reste en discussion

Partenariat avec « Oncle Scott » en cours de discussion. Il donnerait 200 à 300€ tous les ans.

Claude propose une augmentation de l'inscription au circuit jeunes de 1€ (6€ au lieu de 5€). Accord des présents à la réunion à l'unanimité. Hausse de 1€ qui sera effective à la prochaine saison.

Christian pense qu'il serait bien de prévoir l'organisation d'une compétition nationale dans la Manche, pourquoi pas à Ducey qui pourrait être réalisable sur la saison 2026-2027. A réfléchir.

L'an dernier, au niveau de l'ANS, on avait un dossier obligatoire sur le Ping Virtuel et obtenu une subvention : nous avons donc acquis deux casques. Se pose la question de savoir dans quelle mesure on les utilisera

Christian a été à l'AG du sport adapté

L'AG élective CDOS 50 aura lieu le 25 mars au Conseil Départemental

2. Championnat de France Sport Adapté

On a été sollicité pour l'organisation de la journée à Saint Lô (29 mai au 01/06) 20 arbitres nécessaires le vendredi et le samedi. Le comité n'a en charge que l'arbitrage. Une vacation sera possible de 20€ et 0.30 le km. Cela peut être du bénévolat. Un polo sera donné à chaque arbitre. Il y aura aussi des arbitres nationaux. Didier est en charge de contacter les arbitres potentiels

3. Assemblée générale des clubs de la Manche

L'assemblée générale des clubs aura lieu le 05/09/2025 à 19h00 à Saint-Lô au Conseil départemental comme l'année dernière

4. Statistiques sur les clubs et les licences

Au 08 mars 2025, nous sommes à 1 818 licences compétitions dont 151 licences dirigeants incluses (1 630 hommes, 188 féminines), 995 licences loisirs (775 hommes, 200 féminines), Au total, 2 813 licenciés. A la fin de la saison précédente, nous avions 2 448 licenciés (augmentation de 365 licenciés, dont +105 licences compétitions et + 260 licences loisirs), +de 15% par rapport à la saison précédente. Le nombre de clubs dans la Manche est inchangé au nombre de 48.

Coutances 223 licenciés (174 hommes -49 féminines), contre 169 la saison précédente.
Ducey Avranches 166 licenciés (158 hommes - 10 féminines), contre 133 la saison précédente.
Saint Pair Bricqueville 152 licenciés (130 hommes - 22 féminines), contre 138 la saison précédente.
Saint Lô 145 licenciés (112 hommes - 33 féminines), contre 138 la saison précédente.
On note aussi dans les évolutions significatives l'AS Cherbourg avec 121 licenciés et le Club de Querqueville ASTT 61 licenciés.
Un peu plus de 15% d'augmentation. Il faudra faire un rapprochement avec la saison prochaine et maintenir ce total.

Concernant la Ligue Normandie : Elle comprend 9 155 licences compétition (8 221 hommes, 934 féminines). 5 558 Licences loisir (4 355 hommes, 1 203 féminines).

5. Point sur les différentes compétitions

D1 : Un forfait sur blessure et une composition d'équipe à trois joueurs

D2 : Pas de souci

D3 : Pas de souci

D4 : Deux rencontres non remontées par le club de Carantilly et une feuille à refaire par le club de Gavray.

Championnat jeunes :

Deuxième tour l e 01/03/25. Demande pour envoyer les compositions d'équipes en avance pour faciliter le travail des JA. Presque tout le monde l'a fait. Compte rendu sur Facebook du club d'Agneaux : commentaire fait par une personne très désagréable qui soupçonnait directement un jeune de Coutances qui aurait triché à l'arbitrage.

Prochaine compétition en quart de finale en faisant une rencontre en classement intégral.

Coupe de la manche :

Les 8ème sont lancés : tout va bien. Problème rencontré pour remonter les feuilles.

Championnat de la Manche : 76 inscrits. Un forfait le matin. +6 par rapport à l'année dernière. 9 ont été qualifiés pour le championnat de Normandie qui s'est déroulé à Ducey.

Dans les 16 féminines, 5 ont été qualifiées.

Finales par classements : 107 inscrits + 5 par rapport à l'année dernière. Des tableaux homogènes. 3 forfaits le matin.

Les inscriptions sont gratuites pour les personnes qui sont inscrites au critérium. Pour les autres inscrits, une facture sera envoyée aux clubs par Pascal

Critérium fédéral :

Nombre total inscrits 267 contre 247 l'année précédente. Les validations se font bien sur spid.

6. Commission sportive

8 cas de brulages en 1ère phase. En 2ème phase, un cas de brulage.
Deux rencontres arrêtées et reportées suite au malaise d'un joueur
Première proposition pour le calendrier départemental de la prochaine saison.

7. Arbitrage

La R3 : 95 %, deux rencontres n'ont pas été juge arbitrées dont le club de Torigni qui ne fait pas juge arbitrer à domicile.
R4 : 100%. Manque une feuille de St Pierre Eglise.

8. Technique et commission des jeunes

1°) Circuit des jeunes : tour 2 et 3 :
Dimanche 05 janvier : Saint Pair – Le Teilleul – St Pierre/Eglise : 245 participants
Dimanche 09 février : Equeurdreville – Coutances – Saint Hilaire : 221 participants (effectif correct car début vacances de février, pas de tableau classés car championnat de la Manche la veille).

2°) Top détection : dimanche 12 janvier : BOLBEC
8 jeunes sélectionnés des années 2015 – 2016 – 2017 : médaille d'argent pour Lucas BESNARD (Torigni) – Médaille de bronze pour Yoni HADDAD-BERNIER (Saint Lô) et Jules POTTIER-LEVASSEUR (Les Pieux).
Nos meilleurs 2016 n'ont pas pu participer ainsi que 2 2017.

3°) Stage départemental : 17 au 19 février à COUTANCES
22 jeunes présents au stage (2 malades sinon stage complet), bonne dynamique et nos meilleurs jeunes étaient présents. Peu de poussins présents.
A noter premier stage régional pour Abel CAILLET – Aristide ROC – Timael DAENES

4°) Soirée sport adapté : Mercredi 26 février COUTANCES
42 inscrits et 5 établissements : 1 établissement ne s'est pas présenté (ETP Avranches)
5 exercices proposés + comptage de points à la fin.
Soirée toujours sympathique mais nous retrouvons souvent les mêmes participants.

5°) Championnat de Normandie : dimanche 02 mars DUCEY
Médaille d'or : Noa BELLAND (St Pair/Bricqueville)
Médaille d'argent : Candice DESGUE (Mortain)
Médailles de bronze : Titouan FOCHESATO (Saint Pair/Bricqueville) – Lily BATARD (Torigny) – Aristide ROC (Ducey/Avranches).
Bonne organisation générale à Ducey.

6°) <u>Infos diverses</u> :

Dossier subventions conseil départemental : 26124 euros demandés pour 2025
Campagne ANS va débuter fin mars
Tournoi féminin samedi 22 mars : 60 inscrites pour le moment (15 tables)
Stage découverte pôle espoir 12 au 14 mars : Abel CAILLET et Aristide ROC
Critérium N2 samedi : montée de Abel CAILLET, Lilia DESGUE et Candice DESGUE

9. Commission vétérans

Proposition de faire un tournoi vétéran : trouver une salle. Pointage à 09h pour un début de compétition à 09h30. Epreuve qui se déroulera sur une journée. 4 tableaux.
Poules 3 à 4 joueurs, tableau à élimination directe et classement intégral selon possibilité.
Tenue vestimentaire à ajouter au règlement.
Demande aux membres présents du comité si on organise ce tournoi : doit-on faire ce tournoi par catégorie ou par classement. Présentation aux réunions comité-clubs.

10. Mérite départemental

Conseil de l'ordre de la Manche : Mérite départemental saison 2024-2025
Décisions du Conseil de l'Ordre, pour la réunion du Comité Départemental du 10/03/2025

Nom - Prénom	CLUB	Fonction	Période	Décisions
LEPOITTEVIN-DUBOST Sandrine	CHERBOURG US	Trésorière	10 ans	MD 2025
LAGALLE Patricia	URVILLE-NACQUEVILLE ASS TT	Joueuse/Bénévole	21 ans	MD 2025
MONCHOIS Claude	ISIGNY/ST PELLERIN TT	Trésorier/Entraîneur	10 ans	MD 2025
ALLAIN Frédéric	BORDS DE VIRE AS	Président	10 ans	MD 2025
VAUTIER Antoine	SAINT PIERRE EGLISE TT	Président	10 ans	MD 2025
HERVIEU Joël	PERIERS SPORTS TT	Trésorier	12 ans	MD 2025

11. Rencontre Comité-Clubs

Nord : US Cherbourg : mardi 13 mai 18h30
Sud : St Martin des Champs : mardi 29 avril 18h30
Centre : Coutances lundi 07 avril 18h30
Ordre du jour :

- Calendrier
- Tournoi vétérans
- Rencontre en 14 points ou 18 points
- Date du tournoi féminin

Un sondage va être envoyé par mail pour que chaque club se positionne sur les rencontres en 14 points ou 18 points.

12. Questions diverses

Pas de question diverses
Prochaine réunion le mardi 10 juin.

Fin de la séance 23h10